

## Contact alimentaire: la bibliothèque thématique

Recherche par mots-clés

Recherche le mot: *Liste des mots-clés*

Catégorie : Biocides

<b>Titre</b>	<b>Type</b>	<b>Date</b>
<u>Avis du CSHPF séance du 11 avril 2000 relatif à l'emploi de chlorure de didécyle méthyl benzyl ammonium afin de traiter des palettes en bois destinées à contenir des fruits et des légumes</u>	Article	23/06-2004
<u>Avis du CSHPF séance du 14 septembre 1999 relatif à l'emploi du alpha-ter-butyl-alpha-(para-chlorophénéthyl)-1H-1,2,4-triazole-1-éthanol ou tébuconazole dans le traitement du bois destiné à l'emballage des fruits et légumes</u>	Article	22/06-2004
<u>Avis du CSHPF séances du 2 mai 1995 et du 11 juillet 1995 relatif aux matériaux au contact des denrées alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Avis du CSHPF séances du 7 mai et du 11 juin 1996 relatifs aux matériaux au contact des denrées alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Avis du CSHPF sur les fongicides séances du 13 février, 11 septembre 1990, 2 juillet 1991 et 9 juillet 1996 relatifs aux matériaux au contact des denrées alimentaires juillet 1996</u>	Article	22/06-2004
<u>Fiche papiers et cartons (en français et en anglais)</u>	Article	22/06-2004
<u>Instruction du 29 août 1991 relative à l'emploi de certaines substances dans l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Instruction du 30 novembre 1987 relative à l'application du décret n°73-138 du 12 février 1973 en ce qui concerne l'emploi des matériaux et objets au contact des denrées, produits et boissons alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Lettre-circulaire du 16 décembre 1983 relative à la liste des substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Lettre-circulaire du 28 octobre 1980 relative aux matériaux au contact des denrées alimentaires</u>	Article	22/06-2004
<u>Papier et carton destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires – Détermination du transfert des constituants antimicrobiens : NF EN 1104, Décembre 2005</u>	Article	23/06-2004
<u>OE E-0941/00 Interdiction de l'utilisation de tungstates pour le traitement du bois (1)</u>	Article	21/06-2004
<u>OE E-0942/00 Utilisation de tungstates pour le traitement du bois (2)</u>	Article	21/06-2004
<u>OE E-0943/00 Utilisation de tungstates pour le traitement du bois (3)</u>	Article	21/06-2004
<u>Résolution ResAP(2002)1 sur les matières et articles en papier et carton destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (français et anglais)</u>	Article	21/06-2004